



L'ÉCHO *de la Fontaine*

Bulletin Municipal N° 1 - juillet 2008



SOMMAIRE :

Environnement

Comité Feux de Forêts ..2
Les travaux3

Actions sociales

Le CCAS4
L'accueil de loisirs :5

Vivre ensemble

Le marché nocturne
Les festivités6
Les associations7

Éducation et culture

Ecole et cantine8
Bibliothèque et
Cyber espace9

Nos partenaires

Communauté de
communes10
Office de tourisme
Parcs régionaux11

Le mot du maire



A fortes attentes, forte implication !

Il y a 4 mois que la nouvelle équipe municipale, élue le 9 mars 2008, est au travail.

Approbation de la nouvelle Charte du Parc Naturel Régional du Luberon, mise en place d'une garderie à l'école jusqu'à 18 heures, travaux de remise en eau de la fontaine, reprise du centre aéré en collaboration avec la Fédération Léo Lagrange,

création de marchés nocturnes en juillet et août, réouverture de la bibliothèque et ouverture d'un Cyber espace, mise en route des différentes commissions, voici quelques-unes des réalisations effectuées ces derniers mois.

La volonté de servir de tous les élus, le nombre très important de personnes ayant intégré les diverses commissions extra-municipales, sont à l'image du désir de changement exprimé lors du dernier scrutin municipal.

Ce journal communal a pour vocation de vous informer régulièrement des actions engagées par l'équipe que j'ai l'honneur de conduire. Echo de la vie du village, il fera le point sur les actions associatives, sur le positionnement de Mirabeau dans son environnement... C'est donc tout naturellement que nous lui avons donné ce nom « L'écho de la fontaine ». Vous trouverez donc dans ce premier numéro un zoom sur nos premières actions en attendant la mise en place du site internet sur lequel nous travaillons.

Pour la suite et le cas échéant, soyez certains que vous serez consultés concernant les projets importants pour l'avenir de notre commune, et que nous nous engageons à tenir une réunion publique annuelle afin de vous présenter notre bilan et nos objectifs.

En cette période de congés, je tiens à vous souhaiter, à toutes et tous, de bonnes vacances, et vous donne rendez-vous au mois d'octobre pour notre prochain numéro.

Henri Sumian

Directeur de la publication : Henri Sumian.

Comité de rédaction : Marie-Dominique Timhadjelt-Champloy, Henri Lazzarino et Cyrille Trouchet.

Infographie : Laurence de Luze.

Avec la participation de la commission communication.

Ont collaboré à ce numéro : Hélène Bonneau, Suzanne Escallier, Benjamin Mancuso, Christian Martinez, Jean-Luc Moreau, Isabelle Munnera, Franco Papaleo, Mireille Teissier.

Mairie de Mirabeau

84120 Mirabeau

tél : 04 90 77 00 04

mairiemirabeau@wanadoo.fr



C.C.F.F. : Feu vert pour la prévention

La saison à risque, en matière de feux de forêts, vient de débuter et le Comité Communal Feux de Forêt est donc à pied d'œuvre. Les premières patrouilles ont débuté le week-end du 21 juin.

Une petite explication sur nos missions : bénévoles au service de la commune, nous sommes là pour prévenir tous risques de feux de forêts et cela de deux manières. La première consiste à faire des patrouilles sur les pistes D.F.C.I. (Défense de la Forêt Contre les Incendies); et la seconde nécessite de se poster sur des points de vigies (points de surveillance sur les hauteurs), afin d'observer les alentours, pour pouvoir donner l'alerte auprès de services de secours. Le C.C.F.F. est équipé d'un véhicule porteur d'eau (600 litres), qui nous permet d'intervenir sur des feux naissants en attendant l'arrivée des pompiers. Un autre aspect de nos missions est d'effectuer le guidage des sapeurs-pompiers sur les chemins et pistes de notre commune, car nous les connaissons bien.

Nous avons aussi un rôle à jouer en matière d'information, sur les réglementations en vigueur (débroussaillage, emploi du feu, accès aux massifs forestiers), auprès des villageois et des promeneurs mais surtout auprès des personnes de passage qui ne sont pas forcément sensibilisées aux risques de notre région.

Concernant la réglementation sur l'obligation de débroussailler, vous pouvez vous procurer un guide pratique soit en mairie, soit en venant nous rencontrer.

Pour connaître la situation de risque avant d'aller vous promener en forêt - les accès aux massifs sont réglementés - composez le numéro mis en place par la préfecture : 04 88 17 80 00.

Cette année nous nous sommes organisés avec les comités des communes voisines en unissant nos forces lors d'interventions, mais aussi en divisant tout le secteur en zones de patrouille. Ceci permet de mieux surveiller l'ensemble de nos massifs.

Le C.C.F.F. compte 12 membres. Si vous êtes intéressé pour défendre notre patrimoine forestier (qui est aussi le vôtre), n'hésitez plus et venez nous rejoindre.

Christian Martinez, Responsable de l'Association.



Christian Martinez et Christophe Gérardin devant le véhicule d'intervention du C.C.F.F.



C'est un acte symbolique qui réjouit les Mirabelains, mais aussi les nombreux touristes qui visitent notre commune : la fontaine du cœur du village coule à nouveau comme au bon vieux temps. En l'occurrence, ce n'est pas Manon, mais le personnel de la voirie, notamment *Stéphane Lorito*, qui a réalisé le miracle.

■ Plus propre : à deux, c'est mieux !

Parmi ses toutes premières décisions, la nouvelle municipalité a programmé un renforcement de l'équipe voirie. Objectif : un village plus propre où il fait bon vivre au quotidien. En attendant la rentrée de septembre et le recrutement d'une quatrième personne, deux contrats d'un mois ont été officialisés pour les mois de juillet et août. Les moyens sont donc en place, mais comme le souligne Roger Nicod, l'adjoint chargé de la voirie, rien ne se fera d'efficace et de satisfaisant sans sens civique de la part des Mirabelains. Pour rester dans la catégorie des slogans connus, «la propreté c'est l'affaire de tous» !

■ Travaux : le point

Les gros :

- **Logements sociaux et commerces :** délai mars 2009.
- **Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques :** fin 2008.

Les moyens :

- **Mise aux normes électriques** du jeu de boules, de la place du village, de la cantine, de l'école.
- **Aménagement de l'entrée nord du village :** à l'automne, opération 10 000 arbres offerts par le Conseil Général à hauteur de 54 oliviers et quelque 300 feuillus pour talus; un projet qui valorise cette entrée du village et offrira un havre de verdure aux bambins de la crèche.
- **Mise en eau de la fontaine** (circuit fermé, étanchéité, réfection des reliefs).
- **Aménagement de la nouvelle bibliothèque** (ouverture en septembre lorsque la formation des personnels sera achevée).

Les petits :

- **Pose d'un panneau pour stationnement réservé aux handicapés.**
- **Restauration de la buvette du jeu de boules, poursuite de la mise en fleurs du cœur du village, désherbage, débroussaillage.**
- **Changement des containers à poubelle** d'ici août.
- **Réfection de l'étendage municipal du jeu de boules.**
- **Pose de 4 panneaux de limitation de vitesse à 50 km/heure** sur la D 973 en traversée d'agglomération.



■ CCAS

Coup de pouce à la solidarité !

Comme promis durant la campagne électorale, le budget du Centre Communal d'Action Sociale a été doublé et s'élève désormais à 20500 €. Objectif : venir en aide aux plus fragiles.

Le CCAS est un établissement public administratif rattaché à la commune. Le maire en préside le conseil d'administration, qui comporte des membres élus par le conseil municipal et des membres nommés, choisis pour leur engagement dans le milieu associatif ou leur volonté d'agir pour les autres.

LES MEMBRES DU C.C.A.S :

Henri Sumian, président
Mireille Teissier, responsable
Suzanne Escallier
Marie-Dominique Timhadjelt-Champloy
Stéphane Martin
Laurence Almerich
Suzanne Diaz
Denise Michot
Nadia Sérinelli
Joëlle Lazzarino
Omar Soltani



PERMANENCES du CCAS

Tous les mercredi après-midi de 14h à 17h au 1er étage de la mairie, en toute confidentialité.

Vous pouvez prendre RDV en mairie au 04.90.77.00.04 ou bien venir sans RDV.

Tous les 2 mois environ, les membres du CCAS se réunissent et décident en commun de ses priorités d'intervention, de ses axes de travail, et le cas échéant traitent des cas particuliers.

Dans le domaine de l'aide aux personnes âgées, nous agissons en support pour la constitution des dossiers administratifs (CAF, médicaux, etc...). Conscients de la fragilité de nos aînés, nous sommes en alerte en cas de canicule, et maintenons le principe des colis de Noël. A la demande d'un de nos concitoyens, nous avons contacté une société de service qui, par le biais d'un médaillon qu'il porte sur lui, lui permet de prévenir un service d'urgence privé, chargé de réagir, en cas de malaise....

Le CCAS, sur critères sociaux, **soutient les familles** pour les loisirs et les activités culturelles de leurs enfants.

Nous aidons également les demandeurs d'emploi dans leurs recherches (rédaction de CV, collecte d'informations...)

Comme cela était fait par nos prédécesseurs, nous souhaitons la bienvenue aux bébés de Mirabeau et aux jeunes mariés de notre commune en leur offrant un petit présent.

Dans un souci de conserver notre spécificité villageoise et de faire de la proximité un atout, nous sommes en train de mettre en place **une cellule d'urgence**. Sa vocation est de permettre aux gens qui ont un problème ponctuel et immédiat, d'y faire face dans les plus brefs délais. A suivre...

Mireille Teissier, adjointe

■ L'accueil de loisirs relève le défi

2 mois de préparation, 2 communes, 9 animateurs, 1 directrice, 2 cantinières, une femme de ménage, 17 jours d'ouverture, 92 enfants par jour...

Ce 9 juillet 2008, à l'école de Mirabeau, c'est l'effervescence : nous sommes au premier jour d'activité du Centre de Loisirs nouvellement mis en place en partenariat entre les communes de Mirabeau et de St Paul.

L'équipe d'animation, conduite par Sophie Mayer - détachée pour l'occasion par Léo Lagrange Animations - est prête.

Les bureaux ont été sortis des classes, les armoires ont été bâchées afin que les enfants ne se retrouvent pas dans leur contexte scolaire habituel : **ce sont leurs vacances !**

Inspection réussie

Le médecin PMI (Protection Maternelle Infantile) a donné son accord pour les 3-5 ans.

L'inspecteur Jeunesse et sports est passé également, il a validé cet accord, a contrôlé les locaux, s'est assuré que toutes les normes d'hygiène et de sécurité étaient respectées, que les plannings étaient bouclés, adaptés aux créneaux d'âge des enfants et a déclaré le centre prêt à accueillir les 92 enfants de 3 à 12 ans inscrits.

L'électricien a fait des travaux de mise aux normes et les pompiers ont effectué leur visite de sécurité et contrôlé l'école...

Ainsi donc, ce 9 juillet, les préalables sont requis pour accueillir tous les enfants dans de bonnes conditions. Et pourtant, la piscine de Ste Tulle où nous avons prévu nos activités

aquatiques n'est plus, pour des raisons logistiques, en mesure de nous recevoir.

Tel parent nous explique que son enfant est au régime, tel autre qu'il doit quitter le Centre à telle heure, tel autre encore qu'il ne faut en aucun cas le forcer à faire la sieste ou qu'il s'ennuie, ou qu'il n'a pas assez d'activité, ou que ceci ou que cela...

Désireuse de satisfaire tout le monde, l'équipe prend en charge tous les problèmes, y laisse son temps, son énergie et un peu de son moral...

Mais comme celui-ci est d'acier, dès le mardi 15 juillet tout reprend sa place et les problèmes se résolvent les uns après les autres.

C'est finalement la piscine de Ginasservis qui recevra nos enfants... Gentiment, le maître nageur du site leur fait même passer le brevet de nage nécessaire à la pratique de la plongée prévue le 21 juillet suivant. L'organisateur de la sortie Canoë a retrouvé son agrément....

Bambins heureux

Et enfin, enfin, les parents sont contents devant le sourire de leurs chères têtes blondes, qui rentrent de leur journée épuisées par leurs

activités, qu'elles soient sur site ou en extérieur. Il faut dire que vraiment l'équipe se donne sans compter, et que, même s'ils ne sortent pas tous les jours de l'école, vos bambins se souviendront longtemps de cette chasse au trésor sur site, de ce moment de partage simple mais très riche, qui leur apprend le sens de l'équipe, le respect des plus petits, bref que l'hyperconsommation n'est pas indispensable à leur épanouissement !!!

Pour la suite

L'équipe municipale réfléchit à l'organisation d'un Accueil de loisirs les mercredis et pendant les petites vacances.

Afin de résoudre un peu plus sereinement les questions liées à son organisation (avec d'autres communes ?), à son fonctionnement et à son coût, sa mise en place est envisagée pour 2009... Les parents seront probablement consultés dès la rentrée de septembre sur l'intérêt qu'un tel accueil constituerait pour eux.

**Marie-Dominique
Timhadjelt-Champloy**





■ Ecole : premières réponses...

Après un bilan des besoins établi avec la directrice de l'école, les premières urgences ont été traitées rapidement. Il s'agissait notamment de mettre en place une garderie le soir (en complément de celle du matin) dès la rentrée des vacances de Pâques.

La deuxième urgence concernait la préparation de la visite de la commission de sécurité. A cet effet il a fallu changer complètement le système d'alarme d'incendie (centrale, câbles et détecteur) de la cantine et du bloc le plus ancien de l'école, c'est-à-dire les classes de maternelle et de CP.

La commission de sécurité composée des pompiers, des gendarmes et de la DDE a émis un avis favorable accompagné de quelques remarques mineures à prendre en compte.

Désormais, des essais d'alarme seront effectués conjointement avec les exercices réguliers d'évacuation des bâtiments.



D'autres besoins sont actuellement à l'étude :

- Cloisonner les toilettes des maternelles
- Remédier à la chaleur dans le bâtiment du haut
- Ajouter un préau pour la maternelle et des jeux de plein air
- Installer un interphone et des ordinateurs

■ Une cantine pour tous

Il y a aujourd'hui une très forte demande - et c'est plutôt bon signe - d'inscriptions à la cantine scolaire pour la rentrée 2008. Une cantine pour tous, c'est bien sûr, non seulement le vœu, mais la volonté de la Municipalité. Les aménagements indispensables vont demander un délai d'au moins 2 années. Il s'agit donc dans l'immédiat de trouver des solutions provisoires sachant que l'impératif de sécurité en termes d'accès et de gestion des repas est incontournable. Il est fixé à 70 enfants par jour. Dans un souci de transparence et d'efficacité, la municipalité propose l'organisation, fin août, d'une réunion exceptionnelle avec l'ensemble des parents pour les informer totalement des données du problème et rechercher des solutions satisfaisantes pour le plus grand nombre.

supplémentaires

- Obtenir des intervenants en musique et langues
- Installer des portemanteaux et des rangements pour le matériel de sport
- Ajouter des toilettes extérieures
- Revoir les accès à l'école
- Effectuer divers travaux

La mairie vient de faire l'acquisition d'un vidéoprojecteur qui sera partagé entre la municipalité, les associations et l'école.

Les deux réunions de la commission école qui ont déjà eu lieu depuis les élections ont permis de préciser ce bilan et d'élaborer le règlement intérieur de la garderie périscolaire qui entrera en vigueur à la rentrée.

Cette garderie fonctionnera le matin de 7h30 à 8h20, et le soir de 16h30 à 18h00. Pour une question d'effectif maximum autorisé, elle sera ouverte en priorité aux enfants dont les deux parents travaillent. Le coût sera probablement de 1 € pour le matin et de 2 € pour le soir et les modalités d'inscription seront bientôt définies.

L'effectif de l'école sera de 116 élèves pour l'année scolaire 2008/2009 et il faut s'attendre, compte tenu de l'évolution de notre village, à ce que celui-ci augmente encore comme il l'a fait régulièrement depuis quelques années. C'est pourquoi il faudra envisager dans les dix ans, une classe supplémentaire.

Les élus en charge de l'école :

Mireille Teissier est l'adjointe déléguée à l'éducation, Hélène Bonneau est la présidente de la commission consacrée à l'école, Cyrille Trouchet la remplacera à partir du mois d'août 2009 et Alain Munnera est le président de la commission de la cantine.

Les participants à la commission école

Aurélien Allouin, Sandrine Gilbert, Dolorès Giner, Danielle Lapalus, Alain Munnera, Nathalie Nalin, Michel Perrin, Sylvie Sarda, Françoise Soltani, Anny Sumian, Louïsette Trouchet, Raymonde Verhaegue.

■ Au plaisir de lire

Le 14 septembre, la nouvelle bibliothèque vous ouvrira ses portes. Choix et qualité d'accueil au menu.

Le livre s'ouvre de beaux jours à Mirabeau et ce sont surtout les lecteurs locaux, de 7 à 77 ans, actuels et à venir qui vont en profiter. Sous l'impulsion de la municipalité et plus particulièrement d'Hélène Bonneau, une nouvelle bibliothèque va voir le jour dès la rentrée 2008. Fruit d'une convention entre la mairie et le Conseil Général de Vaucluse, en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt, elle donne un souffle nouveau au besoin de lecture et de connaissances des habitants de la commune et alentour. Ainsi sont proposés des installations, un accueil et un choix nouveaux, particulièrement attractifs pour les amateurs. Pour en savoir plus, nous vous convions, le 14 septembre prochain, à une journée « portes ouvertes », qui lancera l'activité de la nouvelle bibliothèque.

En attendant, voici quelques informations utiles pour faire connaissance avec la toute nouvelle réalisation.



L'équipe d'accueil et de gestion est composée de 12 membres bénévoles.

Le bureau :

- *Président :* Claude Dussart
- *Vice-Présidente :* Hélène Bonneau
- *Trésorière :* Laurence Almerich
- *Vice-Trésorière :* Anne-Marie Allard
- *Secrétaire :* Claudine Le Charpentier
- *Vice-Secrétaire :* Claire Bedel

Les nouvelles prestations

- un stock de fond GRATUIT de plusieurs centaines d'ouvrages dans tous les domaines de la lecture.
- le passage d'un bibliobus GRATUIT pour le prêt de

livres 3 fois dans l'année (Janvier/Mars – Avril/Juin et Septembre/Décembre,

- pour les bénévoles une formation qualifiante d'aide bibliothécaire GRATUITE,
- le soutien et l'accompagnement de la BDP pour des actions de promotion et d'animation mises en œuvre par la bibliothèque.

Et tout cela pour quel coût ? Question importante qui a motivé toute l'attention des promoteurs et qui après maintes recherches et contacts s'est soldée par des subventions obtenues du département :

- 8500 € pour acheter le mobilier nécessaire et recevoir les ouvrages.
- 1500 € en attente de décision pour l'installation d'un cyber-espace au sein de la bibliothèque.

D'autres subventions pourront être obtenues pour des achats de livres par thèmes et choix de sujets (nous vous en ferons part au moment opportun).

L'engagement municipal

Parallèlement, la volonté de l'équipe municipale d'accompagner significativement cette promotion de la culture, affichée durant la campagne électorale s'est concrétisée par :

- l'allocation d'un budget annuel d'1 €/habitant pour l'acquisition de livres (nouveau et fond) plus une somme (environ 400 €) pour le petit matériel inhérent au fonctionnement,
- d'ici 5 ans, l'agrandissement de la superficie avec accès handicapés,
- d'ici 5 ans encore, la création d'un emploi d'agent municipal, à temps partiel.

Notez-le

Le règlement de la bibliothèque, son organisation et son fonctionnement, ainsi que les possibilités données seront affichés à partir de son ouverture, mais sachez d'ores et déjà que les enfants et les jeunes jusqu'à 18 ans bénéficieront GRATUITEMENT de son accès, des activités qui y seront proposées et des animations faites via l'école.

Pour les demandeurs d'emploi, étudiants et vacanciers 5 € seront demandés par année d'inscription et 10 € pour les adultes.

1^{er} étage de la mairie
Mardi : 16h30 – 18h30
Mercredi : 14h – 16h30
Samedi : 10h – 12 h

Hélène Bonneau



Bien circuler... à pied !

Pas peu fiers et heureux, les 17 élèves de la classe de CM2 animée par Florence Ducasse-Cournac, ont reçu leur diplôme du permis piéton. Un document en bonne et due forme, délivré après formation par un des spécialistes de la prévention du risque routier en milieu scolaire, le gendarme Joël Rubi.



Une nocturne spectaculaire

Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître. Sous la houlette d'Evelyne Beltritti et de son équipe, le premier marché nocturne, organisé le 5 juillet dernier par l'association Mirabeau Marché sur le jeu de boules, en lumière pour la circonstance, a connu un succès spectaculaire. De 18 heures à minuit, des centaines de noctambules ont visité les quelques 30 exposants présents pour cette première. Lors de la 2ème soirée, le Syndicat d'Initiative de la Vallée d'Aigues est venu présenter ses activités et son programme

estival autour du verre de l'amitié, en présence notamment des maires de Mirabeau, La Bastidonne, La-Bastide-des-Jourdans et Saint-Martin-de-la-Brasque. Ces marchés se poursuivent tous les samedis de juillet et d'août, sauf le 2 pour

cause de fête votive. Une ambiance musicale différente est assurée chaque soir et il est possible de se restaurer sur place.

Convivialité garantie !

Jean-Luc Moreau



Les Festivités

Mirabeau engloutit 7 moutons !



A la vérité, quelques amis des villages environnants, Beaumont, La Bastidonne, Grambois, Corbières et autres avaient choisi de rejoindre des centaines de Mirabelains pour faire de ce méchoui, première initiative publique de la nouvelle municipalité, un grand succès festif et populaire. Rires et chansons, danses et pétanque ont rythmé une magnifique journée de détente et de convivialité au son de l'accordéon d'Henri Camoin, phénoménal.

On recommencera, promis !

Plein , le vide grenier

Organisé le 6 avril dernier par l'association « vivre au village » animée par Michèle Nicod, le vide-grenier de Mirabeau a multiplié les records : celui de la participation des exposants, du chiffre d'affaires si l'on peut l'intituler ainsi et celui des visiteurs, particulièrement nombreux du matin tôt à la fin du jour.



■ Associations : un dynamisme accompagné !

Les associations, quel que soit leur intitulé, proposent deux éléments essentiels aux habitants du village : la possibilité d'assouvir leur passion et l'ouverture aux autres. Si bien que la volonté de la municipalité est de soutenir et d'intensifier l'effort pour la concrétisation des projets. Ce choix est clairement illustré par le vote des subventions dans le budget municipal 2008. 22 associations s'activent sur la commune.

Au fil des activités

Do Ré Mirabeau Du théâtre deux soirs



Et du bon théâtre, plébiscité par un très nombreux public - plus de 200 personnes sur les deux soirées - connaisseur et enchanté de la qualité des textes et des prestations proposées par l'équipe de Jean-Marc Fort. On aura reconnu, malgré les accoutrements, des Mirabelains bon teint : Suzanne Escallier, Mara Bertelsen, Alain Munnera, Jean-Louis Tavano, Evelyne Beltritti, Annick Pruvôt, Elisa Moreno et Michel Bosc, aux côtés de leurs collègues de Beaumont de Pertuis. Le samedi après-midi, ce sont les enfants de la troupe qui, à leur tour, ont enchanté un public conquis par leur talent naissant.

AMITIE



Laissez moi danser !

Le 5 juillet, 300 personnes ont applaudi les démonstrations des élèves de l'école de danse animée par l'association « A M I T I E ».

Balle jaune

Malgré la débâcle des joueurs français à l'incontournable Roland Garros (sauf Monfils), la popularité du tennis mirabelain ne se dément pas. Ainsi la présidente du tennis club, Françoise De Coux, a-t-elle présenté un bilan positif lors de l'Assemblée Générale de l'association, aussi bien en terme d'effectifs que d'organisation. A noter, la journée réalisée en mai en collaboration avec le pôle jeune de la Tour D'Aigues, au cours de laquelle trente jeunes Mirabelains et Beaumontais se sont affrontés raquette en main.

Les inscriptions pour la saison prochaine seront ouvertes le samedi 13 septembre.

Contacts :

Françoise De Coux 06 81 10 08 30
ou Gilles Michot 04 90 77 05 52.

Ecole de musique

Formation et concert au menu

Franc succès pour le stage de jazz vocal, qui s'est clôturé le 14 juillet par un feu d'artifice d'interprétations toutes plus mélodieuses les unes que les autres, sous les vivas des nombreux Mirabelains rassemblés sur la place du village. Le stage organisé par Mirabelcanto et animé par des professionnels confirmés a été suivi par 10 amateurs de chant durant 3 journées.



Rappelons que la première ambition de l'école est de faire découvrir la musique, de la partager, de faire vivre les émotions qu'elle procure : il s'agit de donner aux élèves la possibilité d'être de bons amateurs et de jouer ensemble. Les instruments actuellement enseignés sont le violon, le piano, la guitare, la flûte à bec, la flûte traversière. L'éveil musical accueille les enfants de 4 à 7 ans, sa vocation étant de leur faire découvrir la musique à travers le jeu, le chant et un large choix d'instruments. La chorale enfants/adolescents et la chorale adultes vous attendent nombreux et les inscriptions pour la rentrée s'effectueront le samedi 6 septembre après-midi.

Contrée sur contrée

Dernière née des associations mirabelaines, celle concernant les accros de la belote contrée et du tarot. Ces fans de la carte se réunissent tous les mercredis soir à 20 heures au foyer pour taper le carton dans une ambiance conviviale. L'objectif est en outre d'organiser un concours par mois au Bar de la Fontaine.

Contact Patrick Gonzales
au 04 90 77 07 08

■ Communauté des Communes Luberon Durance Un levier de développement.

Avec la mise en commun de moyens, les 13 communes de la communauté se dotent de compétences pour améliorer significativement les services au quotidien des populations : tour d'horizon.



Les tout-petits

La CCLD a en charge la construction des crèches et le Relais parents-assistantes maternelles (04 90 68 21 51). Deux crèches situées dans la communauté accueillent les bambins : à Mirabeau, incarnée par l'association «Les enfants du Luberon» (04 90 77 01 83), à la Tour d'Aigues par « 1-2-3 Soleil » (04 90 07 47 08). Une autre crèche située à Cucuron, réunit les enfants de Cabrières d'Aigues et d'Ansouis (04 90 77 28 87).

Les jeunes

Pour les douze à dix-huit ans, la Communauté de Communes a pour compétence l'animation et la prévention d'action sociales, le soutien de manifestations culturelles, sportives et de loisirs, le montage de projets collectifs ou individuels dont voici quelques exemples : journée deux roues à Ansouis, concert de musique électronique à la Tour d'Aigues, défi sportif à Beaumont, festival de cirque à Grambois, sentier botanique à Mirabeau, les activités diverses du mercredi après-midi à la Tour d'Aigues, l'aménagement des équipements sportifs d'intérêt communautaire. Impulsée par la CCLD depuis 2003, l'action jeunesse connaît un franc succès qui

l'amène également à étendre son programme d'activités durant les périodes scolaires (sorties à la mer, au ski...)

A noter pour les familles, une convention passée entre la Communauté de Communes, la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutuelle Sociale Agricole, pour un dispositif «chèques loisirs». Ces chèques sont disponibles dans toutes les mairies et utilisables auprès des associations labellisées.

Sur le plan sportif, les habitants des 13 communes ont à leur disposition un gymnase de 1200 m², cotoyé par une salle multisports de 300 m² ainsi que deux terrains de basket extérieurs.

Ce gymnase, outil du collège Albert Camus de la Tour d'Aigues, est mis à disposition des différentes associations présentes dans nos villages.

Le centre social de la Tour d'Aigues propose également un suivi personnalisé au bénéfice des jeunes. De la rédaction d'un C.V. à la recherche d'un emploi en passant par une création d'association, quelques 47 jeunes ont été concernés par l'action sur l'année 2006.

L'environnement

Avec l'élimination et la valorisation des déchets ménagers et assimilés, voilà un service financé en majeure partie par la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Outre la fonction technique de ce traitement, la Communauté de Communes est chargée de former et d'informer.

Trier! Depuis la mise en place du tri collectif au sein de la communauté des communes, le ratio par habitant

augmente lentement mais sûrement, passant de 355 kg en 2005 à 361 en 2007. Le tri des déchets est un enjeu considérable car son action sera bénéfique pour les générations futures.

Le financement

Pour un bon fonctionnement de la communauté, un soutien des infrastructures déjà présentes ainsi que la création de programmes économiques, un budget raisonnable est nécessaire.

Le budget, de quelques 7 500 000 euros par an, est alimenté par le revenu des taxes professionnelles, ainsi que celui des biens et immeubles propres à la communauté. S'y ajoutent les sommes reçues des administrations publiques, des associations, des subventions de l'Etat, de la Région, du Département, le produit des dons et legs, des taxes, redevances, des emprunts...

En 2007, le budget a été établi de la manière suivante : les dépenses d'investissement 3 183 000 € soit 43%, et les dépenses de fonctionnement 4 275 416 € soit 57% du total.

Enfin, voici une nouvelle qui répond à un besoin d'information maintes fois exprimé : la CCLD prévoit dans un délai raisonnable, d'aller à la rencontre des habitants pour leur expliquer au mieux son fonctionnement et son but.

Communauté de Communes
Luberon Durance
tél. 04 90 07 48 12
<http://www.cclld.fr>

Benjamin Mancuso

■ Un office du tourisme intercommunal à neuf villages



Dans sa forme actuelle, l'Office du Tourisme Intercommunal de la Vallée d'Aigues fonctionne

depuis deux ans.

Il rassemble Beaumont-de-Pertuis, Cabrières-d'Aigues, La Bastide des Jourdans, La Bastidonne, la Tour-d'Aigues, Peypin-d'Aigues, St-Martin-de-la-Brasque, Vitrolles-en-Luberon et Mirabeau.

Bien que son secteur reste modeste en nombre d'habitants, (les communes versent cette année, 2,50 euros par habitant pour son fonctionnement soit environ 3000 € par an pour Mirabeau), son conseil d'administration et sa directrice multiplient les activités pour faire connaître notre Vallée d'Aigues aux touristes. Ils proposent également des formations aux membres

des associations spécialisées dans la connaissance de notre environnement (randonnées géologiques, nocturnes, concours de photos, etc.).

A cet effet, plusieurs documents viennent d'être édités et sont disponibles en mairie de Mirabeau, avec entre autres :

- Un guide touristique décrivant chaque village, les lieux d'hébergement et de restauration, les loisirs et les activités qui se déroulent tout au long de l'année, nos spécialités artistiques et artisanales.

- Plusieurs dépliants décrivant les activités de la Vallée et plus largement du Luberon, ainsi que les adresses, téléphones et sites des Offices du tourisme, les marchés, les lieux de découvertes de nos richesses patrimoniales, les itinéraires cyclistes...

Prochainement, sortiront deux catalogues. L'un décrira les diverses randonnées pédestres, l'autre les randonnées cyclistes des neuf communes, y compris celles de Mirabeau.

Suzanne Escallier

Le château : tel. 04 90 07 50 29
Site: www.sourireduluberon.com

Jumelage

L'enquête réalisée auprès des 500 foyers du village a porté ses fruits. Parmi les réponses 95% sont positives et le choix s'est porté principalement sur l'Italie qui devance l'Espagne et puis l'Allemagne.

Respectant la volonté de la population, ce sera donc l'Italie.

Cependant le choix d'une commune n'a pas encore été entériné, ce sera l'objet de la prochaine réunion après l'étude des différentes possibilités qui s'offrent à nous.

Toutes les personnes intéressées par ce projet de jumelage sont invitées à assister à une information publique le 12 septembre 2008 à 19h, dans le foyer.

A cette occasion, les participants pourront proposer leur candidature au conseil d'administration.

Vous pouvez visiter le site internet suivant à la rubrique jumelages et partenariats européens. <http://www.afccre.org/fr/default.asp>

■ Les parcs s'unissent pour plus de force

C'est à Mirabeau que se réunissaient, le 17 juin 2008, en présence du maire, Henri Sumian, les membres du bureau du Parc Naturel Régional du Luberon. Ce jour-là, Jean-Louis Joseph, président du Parc, recevait Bernard Clap et Jean-Philippe Gallet, respectivement président et directeur du Parc Régional du Verdon.

Les responsables techniques du Luberon présentaient un projet d'union : un accord entre les Parcs Régionaux du Luberon, du Verdon, du Queyras, de Camargue, des Alpilles, soit les cinq parcs de la région PACA.

L'union faisant la force, c'est à cette idée que se rallient les responsables des Parcs : Si l'on

veut pérenniser l'action des Parcs, valoriser le tourisme, préserver l'environnement, porter un projet commun pour l'énergie durable, il nous faut organiser une démarche commune entre les Parcs de la région, des actions plus intenses entre élus et techniciens, mutualiser nos moyens. Il s'agit d'étendre cette logique qui existe déjà entre les Parcs du Luberon et du Verdon et d'avoir un discours et des projets communs à présenter auprès du Conseil Régional.

Pour concrétiser cet accord, une charte est en cours de réalisation et une communication transversale s'organise entre les Parcs. Pour le public, un site internet sera bientôt disponible.

Suzanne Escallier

Carnet

Naissances

10 janvier 2008 : Raphaël Pires Do Outeiro
1er février 2008 : Soleil Lucas-Boissard
8 avril 2008 : Numa Dupont
21 avril 2008 : Clarence Prat-Bedel
25 avril 2008 : Valentine Consol
22 mai 2008 : Loane Oleggini-Cezard
8 juin 2008 : Betty Lopez-Porco
22 juin 2008 : Timéo Alenda

Mariages

15 mars 2008 : Gilbert Harbon et Nathalie Ponti
10 mai 2008 : Alain Degrincourt et Eliane Prieur
7 juin 2008 : Claude Sumian et Perrine Guiot
14 juin 2008 : Thierry Palsovic et Saliha Bouchama
14 juin 2008 : Rémy Verhaeghe et Anne-Marie Tavano
21 juin 2008 : Didier Bellenger et Elisabeth Nevier
19 juillet 2008 : Sébastien Dupont et Sandra Accetto

Décès

24 mai 2008 : Philippe Deltour
4 juillet 2008 : Marie Borelli
15 juillet 2008 : Jeanine Misischi

Agenda

Fête votive du 1^{er} au 6 août

Journée des associations le 14 septembre

Téléthon les 5 et 6 décembre

Marché de Noël le 13 décembre (sous réserve)

Route

Dans le cadre des travaux ITER, le pont franchissant le vallon du Réal à la sortie de Peyrolles en direction de Mirabeau sera reconstruit et engendrera la coupure de la départementale 96 :

- 2 nuits, de 22h00 à 7h00 au mois d'août
- 2 nuits, de 22h00 à 7h00 au mois de novembre
- 2 week-ends, du vendredi soir au lundi matin au mois de décembre

L'itinéraire de déviation passera par Pertuis.

Administration

Félicitations... aux secrétaires de mairie, Brigitte Moynier pour sa médaille d'or, médaille d'honneur régionale, départementale et communale, décernée par le Préfet, et à Christine Bollé pour sa réussite au concours d'agent administratif 1^{ère} classe.

Utiles

Recensement militaire

Les jeunes gens et les jeunes filles nés en 1992 doivent se faire recenser en Mairie à la date anniversaire de leurs seize ans.

Chiens

Nous rappelons que la divagation des chiens est interdite et qu'elle peut avoir des conséquences graves quant à la responsabilité des propriétaires en cas d'accident. Un service de la fourrière intervient régulièrement sur la commune.

Droit

Compte tenu de la période estivale et des nombreuses plaintes que nous avons enregistrées, nous vous rappelons quelques points essentiels de l'arrêté préfectoral n°1727 du 17 Août 1998 que vous pourrez consulter en Mairie :

Article 5 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectuées que :

- de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 du Lundi au Samedi inclus,
- de 10 h à 12 h les Dimanches et jours fériés

Ces horaires s'appliquent également aux réglages de moteurs effectués par les particuliers à l'intérieur de leurs propriétés.

Article 8 : Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter la gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Les conditions de détention des animaux et la localisation de leur lieu d'attache ou d'évolution extérieure aux habitations doivent être choisis de façon à limiter au maximum les risques d'aboiement.

Emploi du feu

L'arrêté préfectoral permanent interdit à toute personne :

- du 1^{er} Juin au 15 Octobre, d'allumer du feu à l'intérieur et à moins de 200 mètres d'une zone boisée (garrigue, plantation...), même dans un incinérateur.